

PROGRAMME DE FORMATION

SURDITÉ & EMPLOI

établir le diagnostic des besoins des personnes en situation de handicap auditif sur leur poste de travail

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels impliqués dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans l'emploi : ergonomes en charge de l'adaptation des situations de travail, conseillers en insertion et maintien dans l'emploi, missions handicap, services de ressources humaines et de santé au travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1) Réaliser un entretien de diagnostic avec une personne sourde ou malentendante
- 2) Adopter la posture qui permettra un diagnostic complet
- 3) Analyser les problématiques et établir des préconisations
- 4) Accompagner l'acquisition d'appareils auditifs compatibles avec les dispositifs d'accessibilité

PARCOURS DE LA FORMATION

>> JOUR 1

- Dans la peau des personnes en situation de handicap auditif
- Les freins liés à la psychologie de la surdité
- Les situations qui posent des difficultés
- Les moyens de compensation qui existent
- La mallette d'accessibilité de vos entretiens avec une personne sourde ou malentendante

>> JOUR 2

- Une grille d'entretien pour interroger la personne et son entourage
- Des appareils auditifs compatibles avec toutes les solutions sonores mobilisables en adaptation de poste
- Un carnet d'adresses pour l'identification et la mise en place des solutions
- Un argumentaire et des outils pour donner envie aux personnes accompagnées de découvrir les solutions existantes et leurs bénéfices

>> JOUR 3

- Cas pratique et synthèse

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation, cas pratiques, grilles d'analyse, alternance de médias, synthèses régulières.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

DURÉE ET FORMAT

3 journées de 7h en présentiel, à la Maison des Scop de Rennes (35)

DATES DE LA SESSION

25 janvier, 8 février
& 31 mars 2022

TARIF

1480 € nets de taxes par participant

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription. L'inscription est traitée en 5 jours ouvrables et possible jusqu'à 15 jours avant la session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique et quiz en début et fin de formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 12 participant(e)s.

ACCESSIBILITÉ

Nous sommes en mesure de prendre en compte les besoins d'accessibilité des participants.

INTERVENANTS

Co-animation par Samuel POULINGUE & Solène NICOLAS, consultants et formateurs en accessibilité pour les personnes malentendantes.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

contact@lemessageur.com
06 40 79 08 72



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25500109050
Organisme Data Docké



PLUS DE DÉTAILS SUR LE PARCOURS

>> JOUR 1 :

Dans la peau des personnes en situation de handicap auditif

Comment fonctionne l'audition ? Quels sont les principaux troubles auditifs ? Les modes de communication ? Comment l'environnement sonore est-il perçu ? Comment est-ce vécu par les personnes concernées ?

Les freins liés à la psychologie de la surdité

Entre culture de la débrouille, tabous et méconnaissance de l'accessibilité, une personne malentendante peut être son pire ennemi. Quels sont ces freins et comment l'amener à les dépasser ?

Les situations qui posent des difficultés

Quels sont les contextes où les conditions de communication sont hostiles ? Qu'est-ce qui crée ou accentue les obstacles ?

Les moyens de compensation qui existent

Tour d'horizon des solutions, mobilisables en fonction des besoins : appareils auditifs, aménagements sonores, connectivité, sous-titrage en temps réel, langue des signes française (LSF), langue française parlée complétée (LfPC), attitudes de communication inclusives.

La mallette d'accessibilité de vos entretiens avec une personne sourde ou malentendante

Quels outils faut-il avoir toujours sur soi pour mettre en place des conditions de communication accessibles lors des entretiens, quel que soit le mode de communication de la personne accompagnée ?

>> JOUR 2

Une grille d'entretien pour interroger la personne et son entourage

Quelles questions poser en fonction du mode de communication de la personne, de ses usages, de ses missions, de son environnement de travail et de son équipement ?

Des appareils auditifs compatibles avec toutes les solutions sonores mobilisables en adaptation de poste

Tous les appareils auditifs ne sont pas connectables aux solutions utilisées pour l'adaptation du poste de travail. Comment faire le lien avec l'audioprothésiste pour que les appareils auditifs répondent aux prérequis techniques qui permettront ensuite de tester et déployer les solutions adaptées ?

Un carnet d'adresses pour l'identification et la mise en place des solutions

C'est tout un réseau d'acteurs spécialisés qui doit être identifié pour répondre aux différents besoins liés à la surdité. Quelles spécialités intégrer dans son carnet d'adresses ?

Un argumentaire et des outils pour donner envie aux personnes accompagnées de découvrir les solutions existantes et leurs bénéfices

Comment faire en sorte de que la personne accompagnée puisse se projeter dans la mise en place d'une communication plus inclusive, avec son collectif de travail ?

>> JOUR 3

Cas pratique et synthèse

Les contenus sont mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration par chaque participant d'un diagnostic des besoins sur le terrain.



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25500109050
Organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi.



SURDITÉ & EMPLOI

établir le
diagnostic des
besoins des
personnes en
situation de
handicap auditif
sur leur poste de
travail

RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTION

contact@lemessageur.com
06 40 79 08 72